



NOUVELLES PROFESSIONNELLES

EMPLOI



- À l'INAEM (Institut Aragonais pour l'Emploi), nous réaliserons le **renouvellement automatique** de votre demande d'emploi si la date du cachet se trouve entre le **16 mars** et la fin de l'état d'alerte, afin de conserver tous vos droits découlant de ce renouvellement.



- À l'INAEM, nous continuons de répondre aux salariés et aux entreprises sur notre site **web** ou par **téléphone**.



- Vous pouvez vous inscrire en tant que demandeur d'emploi :
 - Si vous êtes utilisateur du Bureau électronique, vous pouvez le faire sur le site web <https://inaem.aragon.es/>
 - Dans tous les cas, vous pouvez contacter par téléphone ou par e-mail votre agence pour l'emploi. Vous pouvez consulter le moteur de recherche des Agences pour l'emploi.

- Les entreprises qui souhaitent présenter une offre d'emploi peuvent également le faire par téléphone ou par e-mail.



- Plus d'informations au Service d'accueil téléphonique de l'INAEM au **901 501 000** et sur sat.inaem@aragon.es

ERTE (ACTIVITÉ SUSPENDUE TEMPORAIREMENT)

- Conformément au Décret Royal - Loi 8/2020 du 17 mars, toutes les personnes salariées affectées par les causes y étant stipulées auront droit à une allocation chômage, qu'elles aient cotisé ou non.
- Les entreprises qui ont recours à l'ERTE devront s'adresser à l'autorité du travail. Les salariés concernés par l'ERTE n'auront AUCUNE démarche à faire, ni à s'inscrire à l'INAEM.
- Pendant l'ERTE, la durée au cours de laquelle l'allocation chômage est perçue N'EST PAS PRISE EN COMPTE aux fins de consommer les périodes maximales de perception établies.

AUTRES PRESTATIONS CHÔMAGE

Demander «Service on line» ou «Rendez-vous» sur <http://www.sepe.es/> (Sauf ERTE)

Téléphones gratuits:

Rendez-vous au
900 81 24 02

Service particuliers:
900 81 24 00

Service entreprises:
900 81 24 01

Plus d'informations concernant les téléphones du SEPE:

- Général: 901 119 999
- Province Saragosse: 976 998 998
- Province Huesca: 974 750 598
- Province Teruel: 978 990 598